



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC GAGNON

LE REMOUS - JUIN 2021

Bonjour à tous,

Cette année, dans la foulée des événements que nous vivons depuis plus d'un an, on prévoit une saison d'été plutôt active. Les chiffres ne mentent pas : il n'y a jamais eu autant de demandes de permis de construction à la municipalité. Les équipements de camping, les bateaux et tout ce qui est loisir est en épuisement de stocks. L'été sera actif sur le bord des lacs, ici comme ailleurs. On en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux propriétaires. On peut le confirmer, vous avez choisi un lieu d'exception qu'il vaut la peine de protéger.

Voici le statut des dossiers sur lesquels nous travaillons ainsi que le dossier principal de 2021 :

UN LAC POUR TOUS : NOTRE PROJET-PILOTE DE 2021

On est ici, premièrement, pour ce lac qu'on aime tant et, parmi les activités préférées, naviguer sur le lac se situe généralement en haut de la liste. En ce qui concerne les activités nautiques, on a pu remarquer au cours des dernières années deux phénomènes se produire en même temps. D'abord, l'arrivée d'un très grand nombre d'embarcations non motorisées (kayaks, canots, planches à pagaie) et, deuxièmement, la présence de bateaux (à vagues ou non) toujours plus gros et puissants.

La pratique d'activités aussi différentes provoque inévitablement des conflits d'usage. Au cours des dernières années, à l'APLG, on a entendu des histoires de quais arrachés, d'érosion des berges, de bateaux abîmés et de chavirements en raison de conduite imprudente sur le lac. C'est pourquoi on pense qu'il est temps de se donner un outil, une carte pour que tout le monde puisse avoir les

conditions possibles pour pratiquer ses activités préférées. On a appelé ça « Un lac pour tous ». On a la très grande chance d'être sur un vaste lac où tout le monde peut trouver une place pour s'amuser sans nuire à son voisin.

On s'est grandement inspiré des très nombreuses associations de lacs qui ont fait le même exercice ainsi que des études qui ont été faites sur l'effet des vagues. Le consensus qui se dégage de tout ce qu'on a vu, c'est qu'il faut penser en termes de différentes zones pour la pratique d'activités tout en respectant les règles nautiques.

Alors comme vous verrez [sur la carte](#), on suggère trois zones :

- Une première qualifiée de zone sans vague dans laquelle on ne devrait pas circuler à plus de 10 km/h
- Une deuxième qui commence à au moins 100 m qualifiée de zone de vagues modérées pour la pratique d'activités comme le ski nautique, la balade en bateau ou en motomarine.
- ▪ Finalement une zone qui commence à un minimum de 300 mètres pour la pratique d'activités de vagues comme le wake et les chambres à air remorquables (tubes).

On a d'abord fait faire une carte avec des lignes (jaunes et rouges) à 100 mètres et 300 mètres et on les a ensuite modifiées pour tenir compte des roches, des hauts-fonds et des baies peu profondes. Après de longues discussions et la contribution de quelques personnes qui connaissent très bien le lac, on est arrivé à un consensus. On sait déjà que la carte ne fera pas l'unanimité. C'est pourquoi cette année c'est un projet pilote. On va recueillir vos commentaires et, au besoin, modifier la carte pour

refléter un plus grand consensus des propriétaires l'an prochain. La carte pourra alors être imprimée sur un panneau à la descente à bateaux et, surtout, servir de code entre nous pour que le lac Gagnon demeure « Un lac pour tous » et que tout le monde puisse en profiter dans le plaisir et la sécurité. On attend vos commentaires à info@aplg.ca. Un merci particulier dans ce dossier aux responsables sur le CA, Mark Conroy et Doris Larose, ainsi qu'à Hélène St-Hilaire qui a fait bénévolement tout le graphisme.

LES SENTINELLES : ANNÉE 2

C'était notre projet principal l'an dernier et ce fut un grand succès. Ce projet va revenir chaque année grâce à la collaboration de la trentaine de bénévoles qui ont patrouillé nos berges à la recherche de traces de myriophylle à épis, cette plante envahissante dont on doit absolument se protéger.

Le grand responsable de ce succès c'est Pierre Bélisle qui a vraiment tout mis en place et supervisé le tout avec rigueur. Pierre et son épouse ont décidé cette année de poursuivre une nouvelle aventure, de vendre leur maison et leur chalet et de se relocaliser dans l'est ontarien. On va donc perdre bientôt son précieux apport pour les Sentinelles et le Conseil.

On a la chance d'avoir recruté Mireille Tousignant comme nouvelle membre de votre Conseil. Mireille est la fille de Nicole Tousignant qui a été présidente de l'APLG et impliquée longtemps dans l'Association. Mireille a gentiment accepté de prendre la relève de Pierre dans le dossier des Sentinelles. Elle communiquera bientôt avec les bénévoles pour entamer une nouvelle saison. À noter qu'on a besoin de bénévoles pour servir de Sentinelles encore cette année. Si cela vous intéresse, veuillez envoyer un courriel à info@aplg.ca ou mireilletousignant@hotmail.com.

On profite de l'occasion pour remercier Pierre Bélisle pour son engagement auprès de l'APLG. Il était de très bon conseil et, avec les Sentinelles, il laisse à l'APLG un héritage important que nous avons l'intention de poursuivre. Merci infiniment Pierre. Ton passage a été bref mais fructueux.

UNE MAUVAISE SURPRISE : COUPE DE BOIS EN PLEIN CŒUR DE LA ROUTE DES ZINGUES

Celle-là on ne l'a pas vu venir. En fait, ce qu'on a appris, c'est qu'il y avait une consultation publique qui avait été tenue par le secteur Laurentides du ministère de la Forêt sur une coupe de bois prévue dans le secteur Chavoix de la Route des Zingues. La

coupe se faisait à la fois sur le Territoire des Laurentides et de l'Outaouais, mais personne n'avait prévu inviter quiconque de l'Outaouais. En d'autres mots, aucun des utilisateurs du sentier n'avait été invité. Ni l'APLG, ni Rando-Québec, ni la municipalité. D'autant plus que Rando-Québec, qui a de grands projets pour cette partie du Sentier National, a obtenu une subvention de \$100,000 pour la municipalité pour des travaux sur le sentier et que la municipalité est en processus d'appel d'offres.

Pas besoin de vous dire que la réaction a été vive. Tous les organismes concernés, dont l'APLG, essaient de restreindre considérablement cette coupe de bois laquelle se ferait à la limite de la forêt Ancestrale, forêt qui, comme son nom l'indique, n'a jamais été coupée et qui constitue un des points d'intérêt principaux de la Route des Zingues.

DOSSIER MINES DE GRAPHITE

Ce dossier progresse sur tous les fronts. La compagnie (Lomiko Metals) qui veut développer une méga mine de graphite tout près de Duhamel a annoncé qu'elle avait reçu près de \$5 millions pour faire de nouveaux forages, que son étude de faisabilité pré-économique était en cours et que son projet de mine pourrait voir le jour d'ici trois ans. De son côté, le ministre des Ressources naturelles nous a fait savoir qu'il n'avait aucunement l'intention de modifier les règles qui permettent d'implanter des mines dans des territoires de villégiature et de tourisme, même tout près des Lacs. Dans ce contexte, à peu près tout le tour du lac Gagnon est susceptible d'être développé en territoire minier puisqu'il n'existe aucune protection pour les Terres de la Couronne et la Réserve Papineau-Labelle qui entourent le lac. Il faut aussi savoir qu'on se retrouve en plein cœur du triangle Mont-Laurier/St-Michel-des-Saints/Grenville-sur-la-Rouge qui contient la plus grande concentration de graphite au Québec.

Du côté du Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation, le dossier progresse aussi. Le Regroupement a obtenu de nouveaux appuis et une annonce sera faite à ce sujet bientôt. Le Regroupement est très actif auprès de la communauté et des médias nationaux et locaux. Les Laurentides de même que les MRC sont en train de s'éveiller au problème et demandent maintenant des modifications aux règles d'implantation des mines.

Le dossier va demeurer très actif dans les mois et possiblement les années à venir et l'APLG ainsi que le Regroupement vont continuer d'y consacrer beaucoup d'énergie.

Pour en savoir plus et vous tenir informé, nous vous recommandons de suivre la page [Facebook](#) du Regroupement.

ÉTUDE INTÉGRÉE DU LAC

Ce dossier progresse. L'Organisme des bassins versants (OBV) a complété la demande de subvention à la MRC pour la demande conjointe de plan directeur de l'eau pour le lac Gagnon et le lac Viceroy et nous sommes en attente de la réponse. Une réponse positive serait formidable puisque nous pourrions obtenir une étude intégrée et un Plan d'action professionnel pour le lac Gagnon, et ce à une fraction du coût, étant donné qu'en plus de la MRC, la municipalité y participerait aussi.

COMITÉ DE CONCERTATION DE LA SÉPAQ

L'APLG a été invitée à faire partie du Comité de concertation de la SÉPAQ pour la conseiller dans la gestion de tous ses projets. La plage de l'Île à Raisins est la propriété de la SÉPAQ. Compte tenu de la grande activité qu'il y a eu à la plage l'été dernier et qu'on anticipe encore cette année, nous sommes très heureux d'être à la table pour faire entendre la voix des propriétaires du lac. Ce dossier qui a connu toutes sortes de versions depuis plus de 20 ans risque de devenir à nouveau d'actualité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cette année encore, les conditions sanitaires ne sont pas propices à la tenue de notre AGA qui, selon nos Règlements, doit se tenir le premier dimanche de juillet. Nous vous reviendrons bientôt avec la solution retenue. Étant donné qu'on a très hâte de rencontrer nos membres, on penche vers une réunion qui se tiendrait la fin de semaine de la fête du Travail, période où, selon les Autorités sanitaires, les conditions devraient le permettre.

TESTS D'EAU DE CONSOMMATION

Pour les mêmes raisons, nous ne pourrions pas offrir les tests d'eau de consommation en juillet. Peut-être en septembre si on peut tenir notre AGA.

INTERNET HAUTE-VITESSE AU LAC?

Ça s'en vient mais ça ne sera pas pour cet été. Le déploiement sera fait en deux phases. La première va couvrir le périmètre urbain de Duhamel et devrait être terminée cet automne. Cette phase sera pilotée par Papineau Numérique (Internet Papineau)

La deuxième phase, qui se continuera jusqu'au Lac Gagnon, doit être terminée pour l'automne 2022 selon les conditions des subventions à recevoir. Nouveauté, cette phase sera déployée par un consortium composé de Explornet et de Cogeco plutôt que par Papineau Numérique.

Entretemps si vous voulez de l'information sur les services Internet actuellement disponibles au lac consultez la [page Web](#) de l'APLG.

MEMBERSHIP

À ce jour, nous avons 300 membres, soit environ le même nombre qu'à pareille date l'an dernier. Merci aux nouveaux membres et aux propriétaires qui ont renouvelé. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à le faire bientôt. La force de l'APLG repose sur son membership. Nous avons terminé l'année 2020 avec 330 membres et nous aimerions bien battre le nombre record de 350. N'oubliez pas que c'est de plus en plus facile puisque que vous pouvez payer par PayPal ou par virement Interac.

Bonne saison 2021

Le Conseil de l'APLG

Conseil d'administration 2021

Louis St-Hilaire, Président
Anne Wells, Vice-présidente, Trésorière et Traductrice
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire
Pierre Bélisle, Qualité de l'eau
Mark Conroy, Dossier navigation
Charles de Maisonneuve, Qualité de l'eau
Doris Larose, Dossier navigation
Mireille Tousignant, Sentinelles

Membres honoraires :

André Brossard
Richard Chartrand
Nicole Tousignant

Bénévoles :

Gérard Bodard, bouées
Olivier Bodard, site web et Facebook
Hélène St-Hilaire, graphisme

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0

www.aplg.ca
info@aplg.ca
[Facebook](#)